



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 22 JUIN 2021

L'an deux mil vingt et un, le vingt-deux juin à 18h le Conseil municipal de Naintré, dûment convoqué par le Maire, s'est réuni, salle Eugène Guillon, en *session ordinaire*, sous la présidence de Monsieur Christian MICHAUD, Maire.

Réf : TS/MBM

Effectif légal du conseil municipal : 29
Nombre de conseillers en exercice : 29

Présents : 17
Pouvoirs : 6
Absents : 6

Date de la convocation : 15 juin 2021

PRÉSENTS: MICHAUD Christian, CHALLOT Dominique, BARBOTTIN Lydie, MINEREAU Jean-Romuald, BIOTTEAU Dany, DUFFAULT Tetyana, GOHIER Monique, BARREAULT Mireille, BEUGIN Valérie, GOLA Odile, CROC Bertrand, VERDUZIER Kévin, SULLI Bruno, ROBIN Nadia, DEBIAIS Viviane, ROYER Freddy, POISSON Jean-François.

REPRÉSENTÉS PAR POUVOIR :

DESIRE Valérie représentée par L BARBOTTIN
DUFFAULT Laurent représenté par T DUFFAULT
CHAPUT Sabrina représentée par O GOLA
DELPHIN Caroline représentée par C MICHAUD
MASSONNEAU Bruno représenté par F ROYER
PIAULET Christine représentée par B SULLI

ABSENTS : MUSCAT Yvette, DESIRE Thierry, CHAPUT Clément, GABIGNON Christophe, BEUNEL Philippe, LECOQ Monique

Secrétaire de séance : Lydie BARBOTTIN

DELIBÉRATION N° 113

Rapporteur : Dominique CHALLOT

OBJET : CLÔTURE DES BUDGETS ANNEXES – LES DOUTARDES ET L'ORMEAU ARTAUD

Il est rappelé au conseil municipal que la commune de Naintré dispose de plusieurs budgets annexes. Ces derniers sont distincts du budget principal.

En ce qui concerne **les budgets annexes LES DOUTARDES et L'ORMEAU ARTAUD**, ils retracent **des opérations d'aménagement qui sont désormais terminées**. De ce fait, **il convient de clôturer ces deux budgets**.

Les résultats des budgets clôturés seront repris au budget principal de la commune.

- pour les Doutardes, l'opération accuse un déficit d'investissement de 80 236.81 €
- pour l'Ormeau Artaud, l'opération accuse un déficit d'investissement de 71 218.75 €

Au total, **le déficit total d'investissement des budgets annexes à intégrer** au budget commune s'établit à **151 455.56 €**.

Dès lors, il est proposé au conseil municipal de procéder à la clôture de ces deux budgets au 31 décembre 2021.

Après en avoir délibéré le conseil municipal :

- **décide** de procéder à la clôture du budget annexe Doutardes et du budget annexe l'Ormeau Artaud ;
- **accepte** d'intégrer le déficit d'investissement cumulé des budgets annexes de 151 455.56 € au budget commune ;
- **charge** M. le Maire des démarches nécessaires à cet effet.

VOTE

UNANIMITÉ

Publication en mairie le :

Christian MICHAUD, Maire de Naintré, peut certifier, sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
le

